



VILLE  
de  
**MONTBONNOT  
SAINT-MARTIN**  
(38330)

N° 01\_01\_2026\_004

Envoyé en préfecture le 22/01/2026  
Reçu en préfecture le 22/01/2026  
Publié le 22/01/2026  
ID : 038-213802499-20260120-01\_01\_2026\_04-DE  
République Française  
Département de l'Isère  
Arrondissement de Grenoble  
Canton de Meylan

Berger Levrault

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt six

le mardi 20 janvier

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 13 janvier 2026

Présents : M. BONNET, Maire - Mmes Caroline HALLE, Marie-Béatrice MATHIEU, Virginie SONJON - MM Roger BOIS, Gilles FARRUGIA, Jean-François CLAPPAZ, Patrick DESCHARRIERES, Adjoint(e)s. Mmes Christine CARBONE, Marie-France CARRE, Nadine HEILLIETTE, Anne-Marie SPALANZANI, Nathalie THIBAULT - MM Jean-Franck BARONI, Claude BAUSSAND, Laurent COQUET, Alexis ISAAC, Paul KLEIN, Daniel LEIFFLEN, Stéphane MOUNIER, Jean-Baptiste PERIN, Michel PINERI.

Pouvoirs : Mme Véronique BRULEBOIS-VIOTTO (pourvoir à Mme Christine CARBONE), M. Alain MAFFET (pouvoir à Mme Nadine HEILLIETTE), M. Xavier VIGNON (pouvoir à M. Roger BOIS), M. Jérôme VINTI (donne pouvoir à M. Laurent COQUET).

Absentes non-excusées : Mmes Catherine FAVAND, Laurence LE BARRILLEC, Flavie PARENDEL

*M Paul KLEIN est nommé secrétaire.*

### OBJET :

Convention de partenariat  
entre l'EIRAD  
et la commune de  
Montbonnot-Saint-Martin

Certifie exécutoire

Publié sur le site Internet  
[www.montbonnot.fr](http://www.montbonnot.fr) et inséré  
au registre des délibérations de  
la commune de Montbonnot-  
Saint-Martin

Madame Caroline HALLE, adjointe à l'environnement, l'agriculture et les énergies, demande au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention jointe, avec l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication.

Le Conseil Départemental de l'Isère, par sa délibération du 28 avril 2023 a souhaité redéfinir le niveau d'intervention de son opérateur l'EIRAD, sur le moustique-tigre.

Dans le cadre de la lutte contre la prolifération de ces moustiques invasifs et nuisibles, les actions menées concernent notamment le traitement des avaloirs des eaux pluviales de la commune.

Cette convention fixe les conditions pour la mise en place d'un programme de contrôle des populations de moustique-tigre.

Le conseil municipal, à la majorité (4 abstentions : Alain MAFFET (par procuration à Nadine HEILLIETTE), Daniel LEIFFLEN, Nadine HEILLIETTE, Stéphane MOUNIER) de ses membres présents et représentés, approuve cette délibération.

Le secrétaire de séance,  
Paul KLEIN



Fait à Montbonnot-Saint-Martin,  
les jour, mois et an susdits

Le Maire,  
Dominique BONNET



*Annexe : convention de partenariat*